

La coopération, enjeu central de la dynamique des PTCE

12 juin 2017 par [LelaboESS Témoignages](#) 24 visites



Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique ([PTCE PTCE Pôles territoriaux de coopération économique.](#)) sont construits autour de la coopération : notion centrale pour l'économie sociale solidaire, par opposition à la concurrence entre structures. Il s'agit, dans un territoire donné, de faire naître et de développer des partenariats innovants, vertueux et approfondis entre des acteurs de l'[ESS ESS Qu'est-ce que l'Économie sociale et solidaire \(ESS\) ?](#)

[Définition et présentation de cette économie différente, socialement utile, coopérative et ancrée localement](#), des acteurs publics, des entreprises classiques, des universités... Cette coopération induit la mutualisation de moyens et de compétences, mais aussi une organisation démocratique de la [gouvernance Gouvernance Définition](#) et des partenariats commerciaux et stratégiques co-construits. Panorama de ces pratiques à partir des dernières données issues de notre [Enquête d'analyse des PTCE](#).



Etat des lieux des [PTCE PTCE Pôles territoriaux de coopération économique.](#) en France

Les PTCE sont des groupements d'entreprises de l'[ESS ESS Qu'est-ce que l'Économie sociale et solidaire \(ESS\) ?](#)

[Définition et présentation de cette économie différente, socialement utile, coopérative et ancrée localement](#), de collectivités territoriales, d'universités et d'entreprises capitalistes (TPE, PME et grandes entreprises) qui construisent une stratégie commune inscrite dans le temps et sur leur territoire. [L'étude Caractériser les PTCE](#) du Labo de l'ESS analyse que ces groupements sont organisés en trois cercles concentriques : un premier cercle qui correspond à la cellule d'animation ou à la structure porteuse du PTCE qui constitue le noyau dur du PTCE ; un deuxième cercle composé des membres initiateurs, ayant eu un rôle déterminant dans la création du PTCE ; et un troisième cercle constitué des partenaires internes, membres du PTCE et impliqués dans son développement mais qui n'y étaient pas associés au moment de sa création. L'Enquête d'analyse des PTCE

(<http://www.lelabo-ess.org/enquete-d-analyse-des-ptce.html>) que le Labo de l'ESS publie en juin 2017 est la première à recueillir les données des membres de ces trois cercles : il apparaît que pour les 187 structures étudiées, 57% sont des associations, 9% sont des SARL, 8% sont des [SCIC SCIC Société Coopérative d'Intérêt Collectif](#), 7% des collectivités, 4% des [SCOP SCOP Société coopérative et participative](#) et 4% des SAS, 1% des SA et 6% d'autres types de structures.

Les domaines d'activité des PTCE sont très variés et peuvent s'organiser autour d'une filière principale (pour 46% des cas)-><http://www.lelabo-ess.org/enquete-d-analyse-des-ptce.html>) ou deux, voire davantage. Ces secteurs d'activités émergent selon les besoins identifiés sur les territoires : éco-activités et activités liées à l'emploi et à la sécurisation des parcours professionnels pour respectivement près d'un quart des PTCE étudiés, alimentation et agriculture durable pour 20%, cultures et industries créatives pour 19%, etc.



Les dynamiques de coopération entre structures de l'ESS et partenaires publics et privés ont été étudiées par le Labo de l'ESS dès 2009 : une réflexion collective avec le CNGRESS, COORACE, le MES et le RTES et animée par le Labo de l'ESS a ainsi abouti à la conceptualisation des PTCE. Ceux-ci sont reconnus par la loi relative à l'ESS depuis 2014 (article 9) et ont fait l'objet de deux appels à projets interministériels, en 2013 et 2014. Les PTCE sont aujourd'hui environ 160 en France, dans des territoires très divers, dont 38% dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.



Coopérer, mutualiser... des valeurs et des mises en œuvre concrètes

Les structures aux statuts divers qui composent les PTCE mutualisent des compétences, des locaux, des outils, pour une meilleure coopération commerciale et stratégique entre leurs membres.

En effet, les structures membres affirment que les besoins qu'ils cherchaient prioritairement à satisfaire lors de la création de leur PTCE, étaient prioritairement : la coopération pour les besoins économiques, l'organisation d'un

projet territorial et la mutualisation de compétences pour les besoins organisationnels, le développement d'un maillage d'acteurs pour les besoins sociaux et une meilleure gestion des déchets en ce qui concerne les besoins environnementaux. C'est également la coopération qui est citée en tant que première valeur fondatrice des pôles, à 91%, suivies par la mutualisation (82%) et le lien social et la solidarité (67%).

Selon les membres des PTCE, la mutualisation concerne d'abord les compétences mises en commun entre les diverses structures, puis les connaissances spécifiques au cœur de métier de chaque membre et enfin les locaux. Seul 1% des répondants déclare ne réaliser aucun type de mutualisation avec les autres membres de son PTCE. Grâce à cette mutualisation, les acteurs peuvent développer la structuration territoriale d'un secteur d'activité (pour 81% d'entre eux), avoir une meilleure visibilité de l'ESS via des projets partenariaux (pour 78%) et améliorer les biens et services proposés (71%).



Les dynamiques de coopération peuvent aussi être évaluées du point de vue quantitatif : l'Enquête d'analyse des PTCE chiffre à plus de quatre en moyenne le nombre de coopérations identifiées par chaque acteur d'un PTCE avec les autres structures de son PTCE. Ces coopérations sont d'abord commerciales (pour 86% des répondants) et stratégiques (85%).

En terme d'impacts de ces coopérations sur les activités propres de chaque membre, les acteurs eux-mêmes estiment qu'ils concernent d'abord le développement de solutions collectives innovantes pour répondre aux besoins des entreprises et des citoyens du territoire. Mais ces coopérations sont également visibles du point de vue en ce qui concerne l'emploi : deux tiers des structures membres déclarent que leur appartenance à un PTCE a un impact sur leur gestion des ressources humaines, impacts en particulier sur la qualité des relations professionnelles, la mobilité des salariés entre les différentes structures et une meilleure gestion des emplois. En terme d'emplois concernés, les 115 structures interrogées sur ce point déclarent employer un total de près de 2200 équivalents temps plein (ETP), soit un peu plus de 19 ETP par structure, dont 10,4% sont consacrés directement aux activités de leur PTCE.

Enfin, les dynamiques de coopération au sein des PTCE portent des fruits sur le plan financier : pour les structures ayant une activité marchande, le fait d'appartenir à un PTCE génère en moyenne plus de 60 000 euros de chiffres d'affaires, soit 8,2% du chiffre d'affaires global de chacune d'entre elles.

Pour aller plus loin :

L'essentiel des données chiffrées de cet article sont issues de l'[Enquête d'analyse des PTCE](#) parue en juin 2017. Des informations complémentaires sont à retrouver dans [notre rubrique PTCE](#).

Le Labo de l'ESS anime une [Charte des PTCE](#), dont les membres sont à retrouver sur cette carte.

Crédit photo : Fotolia (1), Organic'Vallée (2), Hélène Motteau (3), Le Labo de l'ESS (4)

Échelle(s) spatiale(s) de l'action

- [Territoriale](#)

Caractérisation de l'action selon les 5 compétences DD&RS

- [Compétence collective \(communication, gouvernance, parties prenantes, solidarité, diversité..\)](#)

Objectifs de la ou les actions décrites

- [Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous \(ODD n°8 - Economie\)](#)

Voir en ligne : <http://www.lelabo-ess.org/la-cooper...>

Licence : [CC by-nc](#)

[Contacter l'auteur](#)